



Dossier de l'OHI n° S1/6100/2020

**LETTRE CIRCULAIRE DE L'ASSEMBLEE
n° 2 bis 3
25 juillet 2019**

**2^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE DE L'OHI (A-2)
Monaco, 21-24 avril 2020**

**SOUSSION PAR L'ITALIE DE LA CANDIDATURE DU
CONTRE-AMIRAL LUIGI SINAPI
AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR DE L'OHI**

Références :

- A. Lettre circulaire de l'Assemblée n° 2 du 3 mai 2019 – *Appel à candidatures pour l'élection au poste de Directeur de l'OHI.*
- B. Règlement général de l'OHI, Article 21

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La lettre en référence A invitait les Etats membres de l'OHI à soumettre des candidats aux fonctions de Directeur de l'OHI et précisait que les noms des candidats et leurs formulaires de candidature seraient publiés dès réception.
2. L'Italie soumet la candidature du **contre-amiral Luigi SINAPI** pour l'élection lors de la 2^{ème} session de l'Assemblée de l'OHI aux fonctions de Directeur de l'OHI. Le formulaire de candidature est joint en annexe.
3. Comme requis par la référence B, le Secrétaire général collationnera toutes les candidatures reçues et présentera un inventaire consolidé avec l'ensemble des documents soumis à l'examen de l'Assemblée.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Dr Mathias JONAS
Secrétaire général

Annexe : Formulaire de candidature de l'Italie